
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Exercice Farn de la CNPE Cruas-Meysse : un exercice de sécurité et d'information

28 novembre 2018

Ce 28 novembre, Christine Malfoy, conseillère départementale déléguée à l'environnement, aux grands sites, à l'énergie et aux espaces naturels sensibles, a participé à l'exercice Farn (force d'action rapide d'intervention) de la CNPE (centrale nucléaire de production d'énergie) de Cruas-Meysse.

L'occasion pour la conseillère départementale de rappeler le rôle décisif de la CLI (commission locale d'information) de Cruas-Meysse et l'enjeu particulier pour le Département de l'Ardèche d'assurer une veille et une diffusion des informations sur les risques qui peuvent affecter les populations en périphérie de la centrale. Un rôle de prévention, d'information et de surveillance dont le Département s'acquitte avec volonté et rigueur.

Créée dès 1984, la CLI de Cruas-Meysse dispose de tous les outils pour assurer la meilleure information des citoyens sur les activités du site nucléaire. Elle est destinataire de tous les rapports et études relatifs à sa mission et peut faire réaliser des expertises. Elle a une mission de **transparence en matière d'environnement et de sécurité, au service de la population**.

La CLI est une instance de concertation et de suivi qui **se réunit au moins deux fois par an** et peut poser toutes les questions nécessaires aux représentants de l'exploitant de la centrale. Une **lettre d'informations** est ensuite éditée et diffusée dans les mairies, et mise en ligne sur le site <https://www.ardeche.fr/1378-cli-de-cruas-meysse.htm>

Qui compose la CLI de Cruas-Meysse ?

La CLI regroupe plusieurs partenaires dont :

- le Département de l'Ardèche,
- les exploitants et autorités du site nucléaire,
- un collège d'élus des communes situées à proximité de la centrale (12 en Ardèche, 14 dans la Drôme),
- les représentants d'associations environnementales et économiques,
- les représentants d'organisations syndicales.

La CLI de Cruas-Meysse est présidée par Pascal Terrasse, conseiller départemental.

Quelle communication à venir autour de la centrale ?

Au-delà de la lettre d'information, des réunions publiques d'information sont régulièrement organisées par la CLI, parfois dans le cadre d'une **concertation nationale**. C'est le cas de la prochaine **réunion** qui se déroulera le **17 décembre prochain à 18h30 au gymnase de Meysse**. En effet, les quatre réacteurs de la centrale ont été mis en service en 1984 et 1985. Un réexamen périodique (tous les 10 ans) est prévu par la réglementation. Une concertation nationale est aujourd'hui lancée pour recueillir avis et questionnements des citoyens sur l'amélioration de la sûreté des réacteurs de 900 MWe dans le cadre de leur 4^e réexamen périodique. Cette réunion d'information se tiendra dans le cadre de cette concertation nationale.

Contact : Sandrine Barberino / Isabelle Seren / Corine Fontanarava / 04 75 66 71 46 – com@ardeche.fr